



## **Assemblée Générale de la Ligue des Echecs du Grand Est du 28 novembre 2020 Annexes au procès-verbal**

### **1. Le rapport moral**

Mesdames, Messieurs,

Je salue tous les bénévoles des 115 clubs de la région Grand Est et leurs actions quotidiennes pour porter le jeu des échecs dans les différents territoires. Comme le soulignait le président Jean Paul GRIGGIO, nous habitons une vaste région, avec des particularités que ne connaissent pas d'autres régions. Par exemple, la proximité des États voisins et les quatre frontières avec Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse. Ce n'est pas anecdotique quand nous mesurons le nombre de joueurs issus de ces quatre pays, licenciés et présents dans les interclubs. Autre exemple : les contrastes entre les territoires très ruraux où l'implantation des clubs est rare et le territoire Alsacien ou encore Nord Mosellan ou l'Agglomération de Nancy qui eux comptabilisent un grand nombre de clubs.

Il faut du courage en effet pour obtenir la considération de notre jeu comme sport face à tous les freins qui s'opposent à cette reconnaissance. Le monde du sport en général n'est pas enclin à accepter une discipline qui n'est pas physique et si le modèle des compétitions organisées par la F.F.E, les ligues et comités est très comparable à ce qui se fait dans les autres sports, la reconnaissance est difficile et surtout pour les clubs face à leurs municipalités ou OMS. Et pourtant notre jeu a toutes les vertus pour accompagner les maires dans leurs actions d'animation de leurs villes : actions dans les quartiers difficiles «cœur de vie», actions dans les écoles et le périscolaire, les passeports loisirs, et autres. Intergénérationnel, le jeu des échecs est un exemple de lien dans le tissu social. Les présidents des fédérations sportives ont bien compris le rôle du sport dans la société qui va au-delà de la compétition et de ce fait comprennent mieux l'apport de notre discipline à leurs côtés.

Un grand merci à tous les présidents de club qui ont accepté de participer au vote des résolutions et à l'élection en se connectant à internet. L'assemblée générale ne pouvait pas se tenir en présentiel et après deux reports, celui de mars et celui du 7 novembre, le comité directeur a adopté un mode de scrutin par voie électronique permettant de créer au plus tôt l'équipe qui conduira les affaires de la ligue pour les quatre années à venir. Cette procédure est autorisée par le décret du 29 juillet, puis ceux des 10 avril et 25 mai. Une assemblée générale en présentiel aurait certes eu le mérite de permettre des échanges plus faciles entre les intervenants et les participants. Mais la crise sanitaire, comme cela a été dit par un collègue d'une autre ligue, c'est comme une partie d'échecs, on sait quand elle commence mais pas quand elle se termine.

Lors de la saison 2018-2019, le nombre de licenciés était en diminution. Cela concernait les licences B et une perte au niveau des licences scolaires. Mais au 31 octobre 2019 grosse augmentation avec une perspective de dépasser à nouveau les 6000 licenciés en fin de saison. Malheureusement en mars, l'arrêt de toutes les activités sportives stoppe le dynamisme des clubs et la prise de licences. Pour la saison en cours, le nombre de licenciés au 31 octobre 2020 par rapport au 31 octobre 2019 était en diminution avec - 10,8% (-22,4 pour la F.F.E) ; les clubs venaient de retrouver un nouvel élan et la tenue



# Ligue des Échecs du Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Association loi de 1901 (RNA W543009501) - Siret : 823834 908 00019  
Siège social : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine  
Adresse de gestion : 9 Lotissement La Charme – 08310 La Neuville en Tourne à Fuy  
🌐 [www.echecs-grand-est.fr](http://www.echecs-grand-est.fr)    @ [ligueechecsgrandest@gmail.com](mailto:ligueechecsgrandest@gmail.com)



des premières compétitions comme les interclubs donnaient l'espoir de retrouver un fonctionnement normal. Hélas tout est à nouveau arrêté et les compétitions ne reprendront pas avant janvier 2021. Difficile d'imaginer l'intention de ceux qui n'avaient pas encore pris de licences de renouveler ou pas.

La mobilisation de la ligue et des comités départementaux tend à poursuivre les actions entreprises auprès des joueuses, des scolaires et des jeunes : c'est la voie à poursuivre pour tous ; l'avenir des clubs passera par le développement des échecs auprès des jeunes générations et des licenciées.

Certains comités organisent des circuits couvrant les principales villes de leur département orphelines de clubs en organisant des compétitions déconcentrées ; leur réussite prouve que c'est l'exemple à suivre. A charge de la ligue d'aider au montage de telles actions tout comme l'accompagnement des pôles espoirs, certes le choix des jeunes sélectionnés et le cahier des charges des formations demandées seront sans doute améliorés mais, là encore, on comptabilise le bénéfice de la création de ces pôles.

La ligue des échecs du Grand Est a la chance d'avoir des clubs de Haut Niveau très bien structurés; la représentation est complète dans le Top12 avec 4 clubs présents mais aussi en nationale 1 avec 5 clubs. Une nouvelle convention avec la région Grand-Est sera déterminante pour ces clubs afin d'y faire perdurer les aides consacrées au Haut Niveau. Les aides annuelles de la Région par la ligue ou directement, permettront de soutenir les actions des comités et des clubs auprès des jeunes mais aussi les manifestations ancrées dans leur territoire devenant un partenaire privilégié des conseils départementaux, des communautés de communes et des municipalités.

En ce qui concerne le compte de résultat de l'exercice présenté par le trésorier vous l'avez à disposition ci-après. A retenir depuis 4 ans quels sont les postes de charge conséquents ?

- 25 000 euros pour la reversion de la part des licences vers les comités.
- 17 000 euros à partir de la grille des aides harmonisées pour l'organisation des compétitions attribuées aux clubs.
- 13 250 euros pour les aides jeunes championnat de France
- 12 000 pour les pôles espoirs

Et vous avez déjà 82 % du budget.

Le prévisionnel établi à moins de deux mois de la fin de l'année, suite aux différents reports, est quasiment identique à ce que sera le résultat réel de l'exercice 2020.

Vous remerciant pour votre lecture attentive, je vous souhaite à toutes et à tous l'énergie et l'enthousiasme pour relancer le dynamisme de vos clubs.

Régis Noizet,  
Président par intérim